

Barème commercial
Traité 779 - SIAEP MARCHE-BOISCHAUT
Périmètre EPINEUIL LE FLERIEL – SAINT VITTE
- Contrat K8420 – Eau potable et assainissement

Barème établi le 25/10/2013

Prix en vigueur au 01/01/2014

	Prix de base	K	Prix HT	Unité	TVA
Distribution de l'eau					
Abonnement					
Abonnement (part distributeur) - Tous clients	42.82	1.041800	44.61	Euro/An	5.5
Abonnement (part syndicale) - Tous clients			18.54	Euro/An	5.5
Consommation					
Consommation (part distributeur) - Tous clients - (Terme : Coût d'exploitation)	0.232	1.041800	0.242	Euro/m3	5.5
Consommation (part distributeur) - Tous clients - (Terme : Achat d'eau)			0.930	Euro/m3	5.5
Consommation (part syndicale) - Tous clients			0.2100	Euro/m3	5.5
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous clients			0.1650	Euro/m3	5.5
Collecte et traitement des eaux usées					
Abonnement					
Redevance Assainissement - Abonnement (part communale) - Clients raccordés - [Zones]					
(18089) Epineuil le Fleuriel			30.00	Euro/An	Exonéré
Redevance Assainissement - Abonnement (part communale) - Clients non raccordés - [Zones]					
(18089) Epineuil le Fleuriel			35.83	Euro/An	Exonéré
Consommation					
Redevance Assainissement - Consommation (part communale) - Clients raccordés - [Zones]					
(18089) Epineuil le Fleuriel			0.6098	Euro/m3	Exonéré
Organismes publics					
(taxes et redevances)					
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau) - Tous clients - [Zones]					
(18089) Epineuil le Fleuriel			0.2400	Euro/m3	5.5
(18238) Saint Vitte			0.2400	Euro/m3	5.5
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau) - Tous clients - [Zones]					
(18089) Epineuil le Fleuriel			0.1900	Euro/m3	Exonéré
Autres					
Frais divers					
Frais d'accès au service (nouveau client) - Tous clients	46.50	1.098100	51.06	Euro	7.
Frais fermeture ou réouverture de l'alimentation en eau - Tous clients	49.50	1.098100	54.36	Euro	7.

COMMENTAIRES CONTRATS

COMMENTAIRES D'ACTUALISATIONS

Annexe au Barème commercial
Traité 779 - SIAEP DE MARCHE BOISCHAUT
- Contrat K8420 - Eau potable

Calcul du paramètre Achat d'eau : A

Art. 8.4. - Tarif de base de la part du délégataire

PARTIE PROPORTIONNELLE = prix en euros hors taxe par mètre cube consommé :

La partie proportionnelle est constituée de deux composantes : A + B

- Le tarif "achat d'eau" : A
- Le tarif "autres coûts d'exploitation" : B

Tranche de consommation	Tarif A
	0,930

Art. 8.4. - Modalités d'indexation du tarif de base de la part délégataire

[...] Les parties conviennent de faire varier le prix A de la PART PROPORTIONNELLE en fonction du prix du m3 d'eau acheté au SIAEP de Marche et Boischaud dont la valeur au 1er janvier 2009 est de 0.8236 € HT/m3. Il sera donc fait application du coefficient correctif PA/Pao dans lequel Pa est le prix du m3 d'eau acheté au SIAEP de Marche et Boischaud au 1er janvier de l'année considérée et Pao = 0.8236 € HT/m3.

Calcul du paramètre Achat d'eau : A

$$A = A_0 \times \frac{PA}{P_{ao}}$$

dans laquelle

PA = prix effectif d'achat d'eau en gros connu au premier jour du semestre

Part distributeur SAUR au 1 janvier 2013	0,5940 €/m3
Part SIAEP Marche & Boischaud au 1 janvier 2013	0,2292 €/m3
	0,8232 €/m3

PAo = Prix effectif d'achat d'eau en gros, valeur au 1er janvier 2009 0,8236 €/m3

Prix d'achat A défini à l'article 8.4 du contrat d'affermage 0,9300 €/m3

$$A = 0,9300 \text{ €/m3} \times \frac{0,8232 \text{ €/m3}}{0,8236 \text{ €/m3}}$$

$$A = 0,9300 \text{ €/m3} \times 0,999514$$

$$A = \boxed{0,930 \text{ €/m3}}$$

Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux

REGION ILE DE France

BOISCHAUT

K définitif

K8420 SIAEP DE MARCHE BOISCHAUT

Art. 8.5 - Indexation du tarif de base de la part du délégataire

0,15 + 0,44 CEN x CHTPPE + 0,25 TP10A + 0,16 EBIQ

Période d'application du 01/01/2014 au 31/12/2014

Période d'application De l'année 2014

Valeurs des indices En vigueur au 01/06/2013

Valeur de base du 01/06/2009

Terme fixe:

0,15

Pondération	INDICE SAL. CENTRE BTP				
	Valeur de base :	CEN	Valeur actualisée:	M.T.P.B. 5733 du 11/10/2013	
	446,4		494,3	(01/06/2013)	
Pondération	CH. SALARIALES T.P. PROVINCE				Résultat
	Valeur de base :	CHTPPR	Valeur actualisée:	M.T.P.B. 5733 du 11/10/2013	
0,44	1,766		1,779	(01/06/2013)	+0,49080
Pondération	INDEX TP GENIE CIVIL CANAL. ASNT.& EAU AVEC TU				Résultat
	Valeur de base :	TP10A	Valeur actualisée:	M.T.P.B. 5732 du 04/10/2013	
0,25	123		135,5	(01/06/2013)	+0,27541
Pondération	ENERGIE,BIEN INTERMEDIAIRE & INVESTISMNT (1652				Résultat
	Valeur de base :	EBIQ	Valeur actualisée:	M.T.P.B. 5732 du 04/10/2013	
0,16	106,9		107,8	(01/06/2013)	+0,18193
K intermédiaire:					1,0981

Avenant n° 1 - Article 8

K intermédiaire / 1,054

Coefficient K = 1,0418

**ENERGIE,BIEN INTERMEDIAIRE & INVESTISMNT EBIQ
(1652129)**

L'indice EBIQ est désormais publié avec une nouvelle base 100 - année 2010 (information de l'INSEE du 29 mars 2013). Le coefficient de raccordement utilisé est égal à 1,1276

Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux

REGION ILE DE France

BOISCHAUT

K définitif

K8420 SIAEP DE MARCHE BOISCHAUT

Frais d'accès, d'ouverture et de réouverture de branchement

0,15 + 0,44 CEN x CHTPPE + 0,25 TP10A + 0,16 EBIQ

Période d'application du 01/01/2014 au 31/12/2014

Période d'application De l'année 2014

Valeurs des indices En vigueur au 01/06/2013

Valeur de base du 01/06/2009

Terme fixe:

0,15

Pondération	INDICE SAL. CENTRE BTP				
	Valeur de base :	CEN	Valeur actualisée:		
	446,4		494,3	M.T.P.B. 5733 du 11/10/2013	
				(01/06/2013)	
Pondération	CH. SALARIALES T.P. PROVINCE				Résultat
	Valeur de base :	CHTPPR	Valeur actualisée:		
0,44	1,766		1,779	M.T.P.B. 5733 du 11/10/2013	+0,49080
				(01/06/2013)	
Pondération	INDEX TP GENIE CIVIL CANAL. ASNT.& EAU AVEC TU				Résultat
	Valeur de base :	TP10A	Valeur actualisée:		
0,25	123		135,5	M.T.P.B. 5732 du 04/10/2013	+0,27541
				(01/06/2013)	
Pondération	ENERGIE,BIEN INTERMEDIAIRE & INVESTISMNT (1652				Résultat
	Valeur de base :	EBIQ	Valeur actualisée:		
0,16	106,9		107,8	M.T.P.B. 5732 du 04/10/2013	+0,18193
				(01/06/2013)	

K intermédiaire: **1,0981**

Coefficient K = 1,0981

ENERGIE,BIEN INTERMEDIAIRE & INVESTISMNT EBIQ
(1652129)

L'indice EBIQ est désormais publié avec une nouvelle base 100 - année 2010 (information de l'INSEE du 29 mars 2013). Le coefficient de raccordement utilisé est égal à 1,1276